



*Institute for
Research on
Public Policy*

*Institut de
recherche
en politiques
publiques*

Pour diffusion immédiate
Le mardi 20 avril 2004

COMMUNIQUÉ

L'IRPP propose un traité nord-américain qui rapprocherait les trois pays du continent sur les questions de commerce et de sécurité selon un processus garantissant leur souveraineté

Tout accroissement des échanges devra cependant tenir compte de priorités autres que commerciales comme l'environnement, la sécurité économique et physique et le contrôle démocratique.

Montréal – L'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP.org) publie aujourd'hui une étude de Daniel Schwanen, économiste principal de l'IRPP, intitulée « Deeper, Broader: A Roadmap for a Treaty of North America ».

Le projet de traité élaboré par l'auteur vise à raffermir les liens réciproquement avantageux qui unissent le Canada, les États-Unis et le Mexique.

En détaillant les obligations mutuelles des trois pays en matière de sécurité et en favorisant les liens économiques entre leurs entreprises, leurs régions et leurs citoyens, ce traité imprimerait une nouvelle orientation à leurs relations tout en garantissant la souveraineté de chacun.

Mais les négociations préalables à une intégration plus poussée devront tenir compte de l'interaction entre le commerce et d'autres questions clés comme la sécurité, l'immigration, le développement et l'environnement, prévient Daniel Schwanen. Elles devront aussi engager des segments de population plus vastes et plus variés pour assurer la réussite de cette intégration et légitimer les décisions qui l'auront permise.

Le projet de traité comporte les principaux éléments suivants :

- ◆ Affirmation du principe de souveraineté, assorti notamment de l'engagement de préserver l'intégrité de la constitution de chaque pays et de maintenir les prérogatives de leurs corps législatifs respectifs.
- ◆ Engagement ferme de coopération réciproque en vue de prévenir les violations de sécurité sur le territoire nord-américain, un comité tripartite de vérificateurs veillant à ce que toute menace en la matière soit traitée avec extrême rigueur.
- ◆ Création d'une commission consultative trilatérale chargée de l'application des principes fondateurs du traité, notamment l'équité des échanges commerciaux, et habilitée à intervenir auprès des gouvernements, agences, organismes de réglementation, tribunaux et entités de résolution des conflits en cas de manquement à ces principes.

- ◆ Disposition de « citoyenneté économique » accordant aux résidents provisoires et ressortissants légitimes de meilleures chances d'emploi et la reconnaissance de leurs compétences professionnelles, et confirmant de ce fait la nécessité d'un programme nord-américain de travailleurs invités.
- ◆ Reconnaissance des États et provinces comme partenaires, étant explicitement attendu qu'un certain nombre de ces gouvernements sous-nationaux devront signer le traité pour bénéficier des dispositions qui les concernent.
- ◆ Confirmation officielle de l'importance pour un tel projet de conjuguer les intérêts commerciaux avec ceux des travailleurs, des consommateurs et de l'environnement, et plus généralement de la société civile.
- ◆ Engagement à multiplier les moyens mis à la disposition des citoyens pour « exprimer leurs valeurs dans le respect absolu de leurs propres différences ».
- ◆ Création d'un « fonds de cohésion » visant à promouvoir le développement régional partout où cela permettra aux citoyens nord-américains de profiter pleinement des avantages d'une économie intégrée, et qui investira pour ce faire dans diverses infrastructures : transport, communications, environnement, éducation, formation professionnelle, santé et sécurité.

« Deeper, Broader: A Roadmap for a Treaty of North America » est la troisième étude de la série *L'art de l'État II : penser l'Amérique du Nord* de l'IRPP. Disponible (en format PDF) sur le site de l'Institut (www.irpp.org), on en trouvera aussi le résumé ci-joint.

Puisant aux communications du congrès bisannuel sur « L'art de l'État » tenu à Montebello en octobre 2003, cette série se propose d'examiner en profondeur les multiples défis et occasions suscités par l'intégration nord-américaine.

Pour tous renseignements ou demandes d'entrevue, prière de contacter l'IRPP.

Pour recevoir par courriel les avis aux médias et communiqués de l'IRPP, prière de s'abonner sur notre site Web à notre service de distribution en ligne.

Fondé en 1972, l'IRPP est un organisme à but non lucratif national et indépendant basé à Montréal.

- 30 -

Renseignements :

Jasmine Sharma (jsharma@irpp.org)
 Directrices des communications et des relations publiques
 IRPP.org
 (514) 985-2461, poste 324